

Trilport, le 1^{er} octobre 2019

Liste des destinataires ci-jointe

Objet : Arrêt du PLU – avis des personnes publiques associées

Nos Réf. : JMM/ET/BS/2019-10-001

Madame, Monsieur,

La commune de Trilport porte à votre connaissance la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article 153-34 du code de l'urbanisme.

Selon l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme, il convient de notifier le dossier de modification, avant la mise à disposition du Public aux personnes publiques associées.

Aussi, je vous prie de trouver ci-joint le dossier complet afin que vous puissiez émettre votre avis, à défaut de réponse dans le délai de 1 mois votre avis sera réputé favorable.

Le dossier vous est remis sous format papier.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir par retour de courrier l'accusé réception ci-joint.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean Michel MORER

Pour le Maire :
L'Adjoint délégué



ACCUSE RECEPTION

Je soussigné(e),

Représentant

Accuse réception du dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local
d'Urbanisme approuvé le 14 décembre 2016,

Fait à

le

Signature

Cachet

liste de diffusion aux Personnes Publiques Associées	
article L 132-7 du code de l'urbanisme	
Etat	Direction Départementale des Territoires
	Préfecture de Melun
	Sous Préfecture de Meaux
Régions	Conseil régional d'ile-de-France
Département	Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Direction Seine-et-Marne, Direction développement des territoires
Autorités organisatrices prévues à l'article L 1231-1 du code des transports	Ile de France Mobilité
Etb publics de coopération inter-com en matière de PLH	CAPM section habitat
les collectivités territoriale ou étbs publics à l'article L 312-3	Commune d'Armentières-en-brie
	Commune de Fublaines
	Commune de Germigny l'Evêque
	Commune de Poincy
	Commune de Montceaux les Meaux
	Commune de St Jean Les 2 Jumeaux
Commune de Meaux	
Etb public chagé d'1 opération d'intérêt national et gestion des parcs naturels régionaux et nationaux	Mairie de Couilly Pont aux Dames Parc Naturel de la Brie et des 2 morins
Chambres de commerces et d'industrie territoriales	chambre de commerce
chambres de métiers	chambre des métiers
chambres d'agriculture	Chambre agriculture
Article L 132-9 pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme	
Etb public chargé de l'élaboration, de la gestion, et l'approbation du scot	CAPM service urba
diffusion supplémentaire hors cadre	
	Agence Régionale de la Santé
	Service Départementaux de l'éducation
	CAUE 77
	GPA
	SDIS
	Eau de Paris

CDPENAF 288 rue G Clemenceau ZI Vaux le Penil BP 596 77005 Melun Cedex

UNIQUEMENT ZONE A, N et Forestière pour passage en commission

Office Nationale des forêts unité territoriale val de seine rue Ambroise Croizat 77370 Nangis